



## Wattmobile et la Mutuelle des Motards Un partenariat électrique !

**Innovant, pratique, écologique et économique, c'est le nouveau service que propose, à partir du 30 septembre, la société de location de véhicules électriques, Wattmobile et la Mutuelle des Motards, en partenariat avec la SNCF :**

**des scooters 100% électriques, en libre-service, sur le parvis de la gare de Lyon, à Paris.**

Une opinion publique de plus en plus sensibilisée au développement durable, et les progrès réalisés sur les batteries permettent aujourd'hui à **Wattmobile** de lancer un service de location de scooters (50 et 125 cm<sup>3</sup>) électriques à Paris, Gare de Lyon. **La Mutuelle des Motards**, précurseur sur l'assurance des motos et scooters électriques, à l'écoute des dernières innovations dans le monde du 2-roues, s'est naturellement associée à ce projet **en assurant tous les scooters proposés à la location par Wattmobile.**

Écologique et silencieuse, cette solution répond à un besoin d'utilisateur de 2-roues souhaitant se déplacer rapidement, en ville, sur de petits trajets.

### Le fonctionnement

Dans un premier temps, l'inscription se fera sur [wattmobile.fr](http://wattmobile.fr) ou au 0811 14 13 13, les véhicules étant à retirer sur le stand Wattmobile (parvis ou parking Vinci de la Gare de Lyon). Ce service sera prochainement proposé en libre-service, la location de scooters étant associée à un système de badge qui permet de vérifier les disponibilités des machines en temps réel sur Internet.

**Ces scooters sont rechargeables dans des stations à repérer sur [www.espacemobelec.fr](http://www.espacemobelec.fr).**

Ce service est proposé à un tarif plancher, à partir de 25 euros la journée.

Lancé à la gare Saint-Charles, à Marseille, fin juin 2010, ce concept a connu un grand succès dans la cité phocéenne.

### À propos de Wattmobile

*WattMobile est née début 2010 avec l'idée de développer l'utilisation du véhicule électrique en ville en offrant un service souple, économique, complet : location de scooters et voiturettes électriques dans les gares, parkings du centre-ville, grands centres commerciaux, hôtels, centres d'affaires (dans le cadre des Plans de Déplacement (Inter) – Entreprises).*

*Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.wattmobile.fr](http://www.wattmobile.fr)*

### À propos de la Mutuelle des Motards

*La Mutuelle des Motards spécialiste de l'assurance du deux et trois roues à moteur s'affirme en précurseur du marché électrique depuis 1994 et est devenue, depuis 2010, l'assureur du deux-roues électrique grâce à un partenariat avec l'AVEM (Avenir du véhicule électrique méditerranéen) et propose des tarifs spécifiques sans équivalent sur le marché de l'assurance.*

*Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [www.mutuelledesmotards.fr](http://www.mutuelledesmotards.fr)*

Contacts presse :

Frédéric Castelnau - Tel : 06 62 23 05 15 / Mail : [frederic.castelnau@club-internet.fr](mailto:frederic.castelnau@club-internet.fr)